**Fiche candidature « Partenaires officiels – soirée de gala »**

**Congrès 2025**

**Qu’est-ce qu’un collectif de partenaires ?**

Il se compose d’une collectivité et de ses opérateurs publics et privés, qui souhaitent accueillir le congrès annuel de l’Astee. Pour cela ils s’associent à travers une candidature groupée et s’engagent à soutenir la préparation et la tenue de l’évènement sur leur territoire. Pour former ce collectif, un maximum de trois structures est demandé.

Composition du collectif de partenaires (structures adhérentes à l’Astee)

Nom de la collectivité (structure porteuse de la candidature) :

Nom du représentant « Partenaires officiels – soirée de gala » (issu de la collectivité) :

Numéro de téléphone du représentant :

Mail du représentant :

Opérateurs publics/privés associés (deux maximum) :

* Raison sociale / Nom du contact / Mail du contact :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* Raison sociale / Nom du contact / Mail du contact :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Proposition pour la soirée de gala (Nombre de congressistes invités : 200) :

Sites envisagés/accessibilité :

Potentiels autres partenaires locaux que l’Astee pourra solliciter par la suite (structure et nom d’un contact direct) :

🗹Le collectif s’engage à contribuer à hauteur de 80 000 € HT à l’évènement

🗹Le collectif s’engage à organiser la soirée de gala

🗹Le collectif propose sa candidature pour l’édition 2025

🞎Le collectif exprime son intérêt pour l’édition 2026 s’il n’est pas en 2025

*Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous référer à la Charte des partenaires « officiels - soirée de gala ».*

Date, cachet et signature